

VILLEFRANCHE-SUR-MER

TERRAIN SITUE AU CAP ROUX

Alpes Maritimes

5

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 24 décembre 1913

Autres mesures de protection concernant le site

SI ensemble littoral Est (20/03/1973)

Propriété

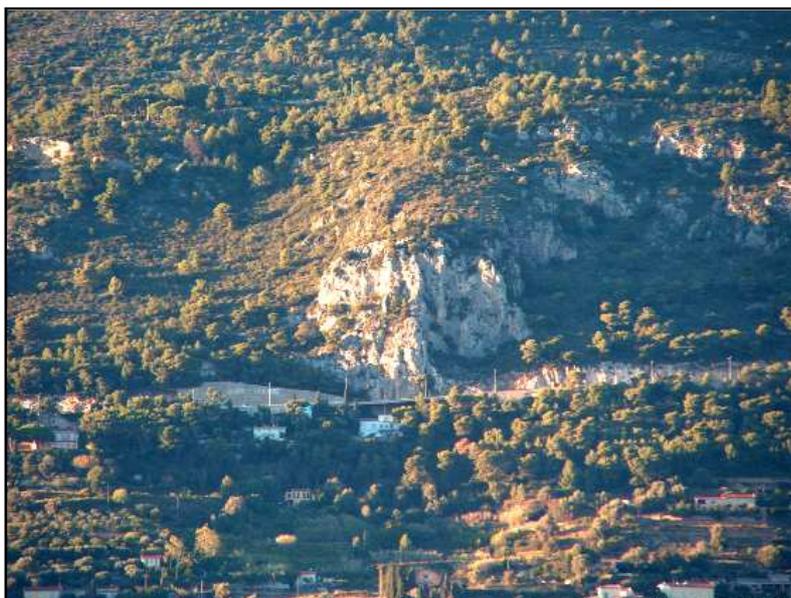
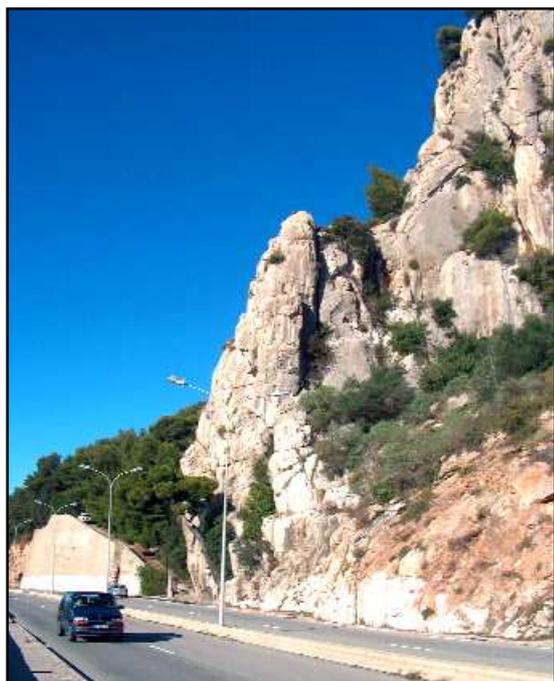
Communale

Superficie

1000m²

Autres protections au titre des sites sur la commune

- MHC ancienne citadelle (11/03/1968)
- MHC Eglise paroissiale Saint Michel (26/06/1990)
- MHC Chapelle St Pierre (27/12/1996)
- MHI le Bastionnet - remparts (07/10/1959)
- MHI arcades de la rue obscure (04/10/1932)
- MHI tour Torre Vecchia et remparts (29/08/1977)
- MHI Port militaire de la Darse (11/02/1991)
- SC DPM (A 30/06/1972)
- SC terrains contrebas grande corniche (29/07/1937)
- SC emsemble Mt Alban et Mt Boron (28/10/1993)
- SI baie de Villefranche (13/01/1961)



Photos : [at.PM / JMM]

COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

Sur la Moyenne Corniche (RN7), au sortir de l'agglomération de Villefranche en direction d'Eze, la voie est surplombée par ce gros rocher arrondi situé à mi-pente entre Beaulieu et la crête de *Lou Baou*. De la voie l'on a une belle ouverture sur la Baie des Fourmis.

En 1913 la Moyenne Corniche était une infrastructure récente perçue comme une avancée audacieuse dans un site pittoresque, et l'on peut imaginer que «M. le Préfet (...) attache un réel intérêt au classement» (DCM de Villefranche du 04/07/1913) d'un «énorme rocher de proportions gigantesques et de couleur sombre très curieuse» (CDS du 20/11/1913).

L'environnement, l'axe et le tablier de la chaussée ayant tellement évolué depuis, l'on éprouve quelques difficultés à appréhender ce classement.

Juillet 2007

